

Inacceptable : le Rectorat de Montpellier dans l'incapacité de mettre en paiement le salaire d'un grand nombre d'AESH !

Nous avons appris que le Rectorat de Montpellier est dans l'incapacité d'assurer la mise en paiement des salaires d'un grand nombre d'AESH pour le mois de septembre, **reportant le paiement entre le 7 et le 10 du mois suivant**. Cette situation est pour nous totalement inacceptable. Comment l'État français peut-il se retrouver dans l'incapacité de rémunérer à temps les personnels qu'il emploie ? Le Rectorat de Montpellier place ces personnels en cette fin de mois, et plus encore au début du mois d'octobre, dans une détresse matérielle et morale profonde renforçant la précarité voire la pauvreté dans lesquelles ils ou elles peuvent vivre. Des collègues ne pourront pas attendre le 10 du mois suivant pour assurer leurs dépenses incompressibles et vitales pour elles ou eux-mêmes ou leur famille : loyer à payer, prêts bancaires à rembourser, ou nombreux prélèvements automatiques.

Le SNES-FSU intervient en urgence auprès de la Rectrice, et se tient au service et aux côtés des AESH

Le SNES-FSU Montpellier a envoyé un courrier à la Rectrice de l'Académie pour demander que la mise en paiement soit immédiatement effectuée. **Suite à notre courrier la DSDEN 34 a débloqué une aide sociale d'urgence de 200€ qu'il faut demander en envoyant, par mail, votre RIB. Par ailleurs elle peut vous envoyer un certificat administratif pour votre banque en raison du versement différé du salaire.**

Vous pouvez aussi contacter dès maintenant les assistantes sociales du rectorat et des DSDEN :

DSDEN 11	ce.dsden11-aspersonnels@ac-montpellier.fr - 04 68 11 57 54
DSDEN 30	Martine LYONNET - martine.lyonnet@ac-montpellier.fr - 04 66 62 86 05 Myriam MALARTRE - myriam.malartre@ac-montpellier.fr - 04 66 62 86 50
DSDEN 34	Daniele FRAUD - daniele.fraud@ac-montpellier.fr - 04 67 91 52 98 Christine LOBATO - christine.lobato@ac-montpellier.fr - 04 67 91 52 76 Séverine MARIN-LAFLECHE - severine.marin-lafleche@ac-montpellier.fr - 04 67 91 52 89
DSDEN 48	Muriel TAMAGNA - muriel.poulhaon@ac-montpellier.fr - 04 66 49 51 21
DSDEN 66	Aurélie PALAU-RUI - aurelie.palau-rui@ac-montpellier.fr - 04 68 66 28 06 Patricia LADRON-DE-GUEVARA - patricia.ladron-de-guevara@ac-montpellier.fr - 06 22 79 77 94

Dans tous les cas si vous vous retrouvez dans une telle situation ne restez pas isolé-es, contactez-nous le plus vite possible par mail s3mon@snés.edu ou au 04.67.54.10.70, nous étudierons ensemble quelle solution trouver.

ADHÉRER AU SNES

SNES-FSU Montpellier
Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
04.67.54.10.70 ; s3mon@snés.edu ; <http://www.montpellier.snés.edu>



[L'adhésion en ligne](#)
[Le bulletin d'adhésion](#)